

me à celle de Mr. de Ripperda ; surquoï **cette** Ambassadeur crut qu'il ne pouvoit lui refuser l'azile qu'il lui demandoit. Cependant le même jour son Hôtel fut investi par un Détachement de 60. Grenadiers des Gardes, pour empêcher l'évasion du Duc ; & la Cour demanda que Mr. de Stanhope fit sortir de chez lui le Duc de Ripperda, qui ayant constamment refusé de s'en remettre à la clemence & à la protection que le Roi vouloit bien lui accorder, engagea Mr. de Stanhope à repondre de sa personne à S. M., & à le garder dans son Hôtel, sous prétexte qu'il ne pouvoit être en sûreté contre la fureur de la populace, qui avoit même commencé à insulter ses gens. Le 18. le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, écrivit une Lettre à Mr. de Stanhope, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu du Roi, pour lui insinuer que le Duc de Ripperda ayant allegué, qu'il ne s'étoit réfugié dans son Hôtel que pour prévenir les insultes des Grands & du peuple, S. M. l'assuroit qu'Elle donneroit de tels ordres qu'il n'auroit rien à craindre, priant Mr. de Stanhope de l'obliger à sortir de chez lui ; sur quoi ce Ministre repondit qu'il tâcheroit de le lui persuader. Mais cette tentative n'ayant pas réussi, & l'esprit trop allarmé du Duc n'ayant pû être remis par toutes les raisons & les remontrances de Mr. de Stanhope, le Roi fit assembler le 19. le Conseil de *Castille*, pour délibérer là dessus, qui declara qu'un Ministre qui avoit été chargé du secret de l'Etat, n e devoit jouir d'aucun privilege qui pût le soustraire à l'autorité du Souverain, & le Duc par sa conduite y fut trouvé coupable du crime de Leze Majesté aupremier chef ; *Primo*, pour avoir en plusieurs occasions manqué de respect au Roi, & à la Reine ; pour être suspect d'avoir découvert des secrets de  
l'Etat